



Établissement des impacts des conditions climatiques sur les ventes réelles

Rencontre technique du 17 mai 2007

Suivi de la décision D-2007-12

*Comptabilité et Contrôle
Contrôleur de la division Hydro-Québec
Distribution*

Méthode d'établissement

- Réception de TransÉnergie de :
 - ✓ l'estimation mensuelle de l'impact des conditions climatiques sur les besoins du Distributeur
 - en volume (GWh)
 - distinction des effets de chauffage et de climatisation
- Application d'un taux de pertes pour ramener les besoins au niveau des ventes d'électricité
- Répartition de ces volumes par catégorie de consommateurs selon la pondération approuvée par la Régie (D-2007-12)
 - ✓ sur la base de l'importance des activités de chauffage et de climatisation par catégorie tarifaire
 - ✓ proxy du revenu de transport et de distribution =

Revenu unitaire par tarif – Coût d'approvisionnement par tarif

